

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE
PROGRAMME 793
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

ÉLECTRIFICATION RURALE



PROGRAMME 793
Électrification rurale

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Laurent MICHEL

Directeur général de l'énergie et du climat

Responsable du programme n° 793 : Électrification rurale

Le programme 793 est la traduction financière du soutien aux actions de mise à niveau et de sécurisation du réseau d'électrification rurale prévues au septième alinéa du I de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. L'objectif stratégique de ce programme est de soutenir les autorités organisatrices de la distribution d'électricité (AODE), par une aide financière, dans leurs travaux de renforcement, d'extension ou de perfectionnement des ouvrages de distribution.

Les principales actions du programme 793 font l'objet d'une répartition départementale. Sont concernés les sous-programmes de renforcement, d'extension, de sécurisation fils nus et d'enfouissement pour raisons d'esthétique. Les actions de renforcement et de sécurisation des réseaux fils nus constituent les deux postes principaux de dépenses et représentent respectivement 46 % et 27 % des aides du Facé. Ce renforcement consiste principalement à réduire les départs mal alimentés du réseau de distribution, subissant des contraintes de tension ou d'intensité. Par ailleurs, la sécurisation des réseaux doit permettre de résorber au mieux les portions de réseaux aériens basse tension en fils nus, jugées fragiles en cas de fortes intempéries, car ces réseaux ne peuvent plus transporter d'électricité dès lors qu'ils tombent à terre. Il est donc nécessaire, soit de les remplacer par du fil isolé torsadé, soit de les enfouir.

Le programme 793 comporte également un sous-programme intempéries et un sous-programme destiné à compenser les impacts négatifs générés sur le territoire par la création de nouvelles lignes THT. Enfin il comporte un sous-programme destiné à financer le fonctionnement de la Mission qui gère le Facé (frais de contrôle et frais de conception du système d'information).

Les enveloppes de financement accordées, dans le respect des crédits ouverts en loi de finances, aux AODE au titre d'un sous-programme de travaux, sont arrêtées chaque année par le ministre chargé de l'énergie, après avis du conseil à l'électrification rurale. Celui-ci est composé notamment de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de représentants des distributeurs et des représentants des ministres concernés (ministres chargés de l'énergie, du budget, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et le ministre ordonnateur disposant des crédits du programme 793). A l'occasion de cette programmation est maintenu un fonds de réserve destiné à financer en cours d'année un éventuel besoin non connu en début d'exercice. En général le fonds de réserve vient abonder le sous-programme relatif aux intempéries.

La réforme de la réglementation de l'électrification rurale mise en place en 2021 (décret n°2020-1561 du 10 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale et arrêté du 13 avril 2021 pris en application du décret) réduit le délai imparti pour le dépôt des demandes de crédits relatifs aux dotations départementalisées. Elle met en place une pénalisation qui s'applique lorsque les dépenses de crédits ne sont pas réalisées suffisamment rapidement. Elle instaure une pénalisation qui concerne les collectivités qui ne se sont pas suffisamment regroupées dans le département. Elle augmente le taux des avances sur travaux et enfin elle réunit les deux sous-programmes relatifs à la sécurisation des fils nus.

En 2021 le programme enregistre une consommation d'autorisations d'engagement plus faible qu'en 2020 du fait des règles sanitaires, des élections départementales, du raccourcissement des délais réglementaires et de la mise en service progressive du nouveau SI-Facé. En revanche, s'agissant des crédits de paiement aux CP, leur consommation s'est sensiblement améliorée par rapport à 2020. Les crédits à dotation départementalisée présentent un niveau de consommation de 97%.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Amélioration de la qualité des réseaux de distribution

INDICATEUR 1.1 : Résorption des départs mal alimentés (DMA)

INDICATEUR 1.2 : Sécurisation des réseaux basse tension en fils nus

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF**1 – Amélioration de la qualité des réseaux de distribution****INDICATEUR****1.1 – Résorption des départs mal alimentés (DMA)**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part des départs mal alimentés résorbés en N-2 avec l'aide du CAS FACE	%	35	17,19	20	16	23,1	20
Part des départs mal alimentés résorbés en N-2 sans l'aide du CAS FACE (pour information)	%	Non déterminé	1,3	1	1	1,9	1

Commentaires techniques

Données issues des inventaires biennaux réalisés par les AODE, renseignées en N au titre des exercices N-2 et N-1. Les données sont principalement issues de modèles statistiques sur l'état du réseau, fournies par les GRD puis complétées par les AODE.

Les données portant sur le stock de DMA et le nombre de DMA résorbés avec et sans l'aide du FACE en N-2 sont renseignées dans l'inventaire de l'année N.

INDICATEUR**1.2 – Sécurisation des réseaux basse tension en fils nus**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part des km de fil nu déposé en N-2 avec l'aide du CAS Facé	%	15,1	8,6	13	13	7,1	14
Part des km de fil nu déposé en N-2 sans l'aide du CAS Facé (pour information)	%	0,74	0,6	0,65	0,60	0,80	0,70

Commentaires techniques

Données issues des inventaires biennaux réalisés par les AODE, renseignées en N au titre des exercices N-2 et N-1. Les données sont principalement issues de modèles statistiques sur l'état du réseau, fournies par les GRD puis complétées par les AODE.

Les données portant sur le stock de fils nus et le nombre de fils nus déposés avec et sans l'aide du FACE en N-1 et N-2 sont renseignées dans l'inventaire de l'année N.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le soutien aux autorités organisatrices assurant la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux publics de distribution d'électricité consiste à cofinancer des travaux susceptibles d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité en zone rurale, en vue d'accroître et d'étendre l'amélioration de l'alimentation électrique, en promouvant notamment l'enfouissement des fils nus de faible section ou le remplacement par du fil aérien torsadé.

L'objectif est mesuré par deux indicateurs, l'un ciblé sur l'évolution des départs mal alimentés (DMA) résorbés grâce aux subventions du CAS FACE, l'autre ciblé sur la part de fils nus déposés grâce aux aides du CAS. La part d'amélioration du réseau issue des travaux réalisés par les AODE sans l'aide du CAS est également renseignée à des fins de comparaison.

S'agissant du premier indicateur (part des départs mal alimentés résorbés avec l'aide du FACE), son amélioration est le signe d'une efficacité des mesures de soutien, même si le stock de départs mal alimentés a enregistré une légère baisse lors de l'inventaire 2021 qui contribue mécaniquement à cette amélioration.

S'agissant du second indicateur, une erreur dans la déclaration d'une des AODE lors de l'inventaire 2019 a conduit à un chiffre erroné pour l'exercice 2020 réalisé en 2021. L'indicateur relatif aux fils nus résorbés avec l'aide s'établit à 8,6% au lieu de 12,2. Celui relatif aux fils nus résorbés n'est pas modifié à 0,6%. La proportion de kilomètre de fils nus sécurisée grâce au soutien du CAS FACE reste 10 fois supérieure à la résorption des fils sans cette aide, ce qui témoigne de l'utilité de telles ressources pour les territoires ruraux.

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
03 – Renforcement des réseaux		164 000 000 167 398 245	164 000 000 167 398 245	164 000 000
04 – Extension des réseaux		42 000 000 28 157 548	42 000 000 28 157 548	42 000 000
05 – Enfouissement et pose en façade		41 700 000 41 685 013	41 700 000 41 685 013	41 700 000
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		818 092	0 818 092	0
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-166 941	0 -166 941	0
08 – Fonctionnement	300 000 157 293		300 000 157 293	300 000
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000	500 000 0	500 000
10 – Intempéries		7 000 000	7 000 000 0	7 000 000
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		98 000 000 96 979 675	98 000 000 96 979 675	98 000 000
Total des AE prévues en LFI	300 000	353 200 000	353 500 000	353 500 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+15 753 455 (hors titre 2)	+15 753 455	
Total des AE ouvertes		369 253 455 (hors titre 2)	369 253 455	
Total des AE consommées	157 293	334 871 631	335 028 924	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
03 – Renforcement des réseaux		164 000 000 159 646 084	164 000 000 159 646 084	164 000 000
04 – Extension des réseaux		42 000 000 33 977 713	42 000 000 33 977 713	42 000 000
05 – Enfouissement et pose en façade		41 700 000 37 240 304	41 700 000 37 240 304	41 700 000
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		45 752 319	0 45 752 319	0
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		48 610 696	0 48 610 696	0
08 – Fonctionnement	300 000 241 236		300 000 241 236	300 000

Électrification rurale

Programme n° 793 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021 Consommation 2021</i>				
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000 25 912	500 000 25 912	500 000
10 – Intempéries		7 000 000 6 481 412	7 000 000 6 481 412	7 000 000
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		98 000 000 10 229 932	98 000 000 10 229 932	98 000 000
Total des CP prévus en LFI	300 000	353 200 000	353 500 000	353 500 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+333 007 132 (hors titre 2)		+333 007 132	
Total des CP ouverts	686 507 132 (hors titre 2)		686 507 132	
Total des CP consommés	241 236	341 964 373	342 205 609	

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS**2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>				
03 – Renforcement des réseaux		164 200 000 162 499 478	164 200 000	164 200 000 162 499 478
04 – Extension des réseaux		41 600 000 32 366 389	41 600 000	41 600 000 32 366 389
05 – Enfouissement et pose en façade		42 500 000 39 563 416	42 500 000	42 500 000 39 563 416
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		48 700 000 46 258 716	48 700 000	48 700 000 46 258 716
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		52 500 000 49 806 773	52 500 000	52 500 000 49 806 773
08 – Fonctionnement	200 000 304 156		200 000	200 000 304 156
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000	500 000	500 000 0
10 – Intempéries		5 000 000 19 637 629	5 000 000	5 000 000 19 637 629
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)			0	0 0
Total des AE prévues en LFI	200 000	355 000 000	355 200 000	355 200 000
Total des AE consommées	304 156	350 132 400		350 436 557

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>			
03 – Renforcement des réseaux		164 200 000 137 882 071	164 200 000	164 200 000 137 882 071
04 – Extension des réseaux		41 600 000 29 014 698	41 600 000	41 600 000 29 014 698
05 – Enfouissement et pose en façade		42 500 000 39 891 551	42 500 000	42 500 000 39 891 551
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		48 700 000 37 666 946	48 700 000	48 700 000 37 666 946
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		52 500 000 41 618 767	52 500 000	52 500 000 41 618 767
08 – Fonctionnement	200 000 313 588		200 000	200 000 313 588
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000 91 321	500 000	500 000 91 321
10 – Intempéries		5 000 000 9 565 234	5 000 000	5 000 000 9 565 234
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)			0	0 0
Total des CP prévus en LFI	200 000	355 000 000	355 200 000	355 200 000
Total des CP consommés	313 588	295 730 587		296 044 175

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	304 156	300 000	157 293	313 588	300 000	241 236
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	304 156	300 000	157 293	313 588	300 000	241 236
Titre 6 – Dépenses d'intervention	350 132 400	353 200 000	334 871 631	295 730 587	353 200 000	341 964 373
Transferts aux collectivités territoriales	350 132 400	0	334 871 631	295 730 587	0	341 964 373
Transferts aux autres collectivités	0	353 200 000	0	0	353 200 000	0
Total hors FdC et AdP		353 500 000			353 500 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+15 753 455			+333 007 132	
Total*	350 436 557	369 253 455	335 028 924	296 044 175	686 507 132	342 205 609

* y.c. FdC et AdP

Électrification rurale

Programme n° 793 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/02/2021		15 753 455		333 007 132				
Total		15 753 455		333 007 132				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		15 753 455		333 007 132				

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
03 – Renforcement des réseaux		164 000 000 167 398 245	164 000 000 167 398 245		164 000 000 159 646 084	164 000 000 159 646 084
04 – Extension des réseaux		42 000 000 28 157 548	42 000 000 28 157 548		42 000 000 33 977 713	42 000 000 33 977 713
05 – Enfouissement et pose en façade		41 700 000 41 685 013	41 700 000 41 685 013		41 700 000 37 240 304	41 700 000 37 240 304
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		818 092	0 818 092		45 752 319	0 45 752 319
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-166 941	0 -166 941		48 610 696	0 48 610 696
08 – Fonctionnement		300 000 157 293	300 000 157 293		300 000 241 236	300 000 241 236
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000	500 000 0		500 000 25 912	500 000 25 912
10 – Intempéries		7 000 000	7 000 000 0		7 000 000 6 481 412	7 000 000 6 481 412
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		98 000 000 96 979 675	98 000 000 96 979 675		98 000 000 10 229 932	98 000 000 10 229 932
Total des crédits prévus en LFI *	0	353 500 000	353 500 000	0	353 500 000	353 500 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+15 753 455	+15 753 455		+333 007 132	+333 007 132
Total des crédits ouverts	0	369 253 455	369 253 455	0	686 507 132	686 507 132
Total des crédits consommés	0	335 028 924	335 028 924	0	342 205 609	342 205 609
Crédits ouverts - crédits consommés		+34 224 531	+34 224 531		+344 301 523	+344 301 523

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Les crédits du programme « Électrification rurale » sont répartis par type de travaux éligibles à un cofinancement. Chaque type d'opération correspond à une action du programme et bénéficie à ce titre d'une enveloppe prévisionnelle de crédits.

La définition technique des types de travaux a été précisée par l'arrêté du 13 avril 2021 relatif aux aides à l'électrification rurale et par le décret n°2020-1561 du 10 décembre 2020 auquel il se rapporte relatif aux modalités relatives au financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale, mentionné au 9ème alinéa du I de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales.

S'agissant des AE, l'exécution 2021 représente 91 % des crédits ouverts en LFI 2021 abondé par les reports de (15,5M€). Un montant de 26,7 M€ d'engagements n'ayant pu être réalisés en fin de gestion est reporté sur les AE 2022. Ce report permettra d'honorer les demandes de subvention sollicitées entre la fin de gestion comptable et la fin de l'année civile.

Électrification rurale

Programme n° 793 | Justification au premier euro

S'agissant des CP, les montants consommés en 2021 sont en augmentation par rapport à 2020 mais restent en net retrait par rapport aux années antérieures du fait de l'impact de la crise sanitaire.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	353 500 000	353 500 000	0	353 500 000	353 500 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	353 500 000	353 500 000	0	353 500 000	353 500 000

Dépenses pluriannuelles

Électrification rurale

Programme n° 793 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 369 253 455	CP ouverts en 2021 * (P1) 686 507 132
AE engagées en 2021 (E2) 335 028 924	CP consommés en 2021 (P2) 342 205 609
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 306 209 473
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 34 224 531	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 35 996 135

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 675 825 294				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0				
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 675 825 294	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 306 209 473	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 369 615 821
AE engagées en 2021 (E2) 335 028 924	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 35 996 135	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 299 032 789
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 668 648 610
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 300 923 911
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 367 724 699

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant estimé de 300,9 M€ de CP 2022 qui serviront à couvrir des engagements de 2021 et d'années antérieures, est réparti entre les différentes actions pour les montants suivants :

- 178,8 M€ sur l'action « Renforcement des réseaux », dont 4,8 M€ sur le PEI corse
- 19,2 M€ sur l'action « Extension des réseaux »,
- 26,2 M€ sur l'action « Enfouissement et pose en façade »,
- 67,7 M€ sur le nouveau sous-programme de sécurisation fils nus
- 1,9 M€ sur l'action « Déclaration d'utilité publique (très haute tension) »,
- 7 M€ sur l'action « Intempéries »,
- et 0,1 M€ pour la poursuite du développement du nouveau système d'information.

Électrification rurale

Programme n° 793 | Justification au premier euro

Justification par action**ACTION****03 – Renforcement des réseaux**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Renforcement des réseaux		164 000 000	164 000 000		164 000 000	164 000 000
		167 398 245	167 398 245		159 646 084	159 646 084

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 171 858 987 €.

Les travaux relatifs à la résorption des départs mal alimentés concernent les départs de réseau présentant des valeurs de tension hors de la plage des valeurs admissibles mentionnée à l'article 3 de l'arrêté du 24 décembre 2007 pris en application du décret n°2007-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité.

Il est rappelé que, pour cette action comme pour les autres, une enveloppe de subventions est notifiée annuellement aux AODE sur la base de la LFI et de la répartition validée par le Conseil à l'électrification rurale. Les AODE transmettent ensuite leur programmation de travaux dans la limite de cette enveloppe, qui donne lieu à une décision attributive de subventions déclenchant la consommation d'AE. La consommation des CP intervient en cas de demande de versement prévisionnel de trésorerie ou sous forme d'acomptes au fur et à mesure de la réalisation des travaux : elle porte donc sur quatre à cinq ans à partir du 1er janvier de l'année de programmation en raison du caractère pluriannuel des projets financés.

Les exécutions en AE comme en CP s'effectuent avec un taux de chute faible. Les engagements ont été supérieurs aux prévisions du fait du transfert d'opérations du sous-programme extension vers le sous-programme renforcement en cours d'années.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	164 000 000	167 398 245	164 000 000	159 646 084
Transferts aux collectivités territoriales		167 398 245		159 646 084
Transferts aux autres collectivités	164 000 000		164 000 000	
Total	164 000 000	167 398 245	164 000 000	159 646 084

ACTION**04 – Extension des réseaux**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
04 – Extension des réseaux		42 000 000 28 157 548	42 000 000 28 157 548		42 000 000 33 977 713	42 000 000 33 977 713

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 29 370 202 €.

Les aides relevant de cette action ont pour objet d'aider à l'extension des réseaux, hormis le cas où ceux-ci ne sont pas à la charge du maître d'ouvrage.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	42 000 000	28 157 548	42 000 000	33 977 713
Transferts aux collectivités territoriales		28 157 548		33 977 713
Transferts aux autres collectivités	42 000 000		42 000 000	
Total	42 000 000	28 157 548	42 000 000	33 977 713

ACTION**05 – Enfouissement et pose en façade**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
05 – Enfouissement et pose en façade		41 700 000 41 685 013	41 700 000 41 685 013		41 700 000 37 240 304	41 700 000 37 240 304

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 41 815 374 €.

Cette action a pour objet d'aider les travaux réalisés pour des raisons esthétiques (enfouissement ou pose en façade), en complément d'autres travaux de renforcement ou d'extension.

L'exécution en AE est pratiquement conforme à la prévision. L'exécution en CP est inférieure aux prévisions du fait de la crise sanitaire.

Électrification rurale

Programme n° 793 | Justification au premier euro

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	41 700 000	41 685 013	41 700 000	37 240 304
Transferts aux collectivités territoriales		41 685 013		37 240 304
Transferts aux autres collectivités	41 700 000		41 700 000	
Total	41 700 000	41 685 013	41 700 000	37 240 304

ACTION

06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		818 092	818 092		45 752 319	45 752 319
			0			0

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 1 210 000 €.

Cette action vise à la résorption des réseaux de fils nus, vulnérables aux intempéries et autres aléas climatiques.

Le sous-programme ne fait plus l'objet de programmation depuis 2021. En revanche les paiements se poursuivent sur des opérations programmées antérieurement.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		818 092		45 752 319
Transferts aux collectivités territoriales		818 092		45 752 319
Total		818 092		45 752 319

ACTION**07 – Sécurisation des fils nus de faible section**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-166 941	0 -166 941		48 610 696	0 48 610 696

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 1 174 049 €.

Cette action vise à la résorption des fils de section plus faibles que les fils nus, et par conséquent plus fragiles.

Le sous-programme ne fait plus l'objet de programmation nouvelle depuis 2021. En revanche des paiements se poursuivent sur des opérations programmées antérieurement. La valeur négative en AE résulte des retraits d'engagement effectués.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		-166 941		48 610 696
Transferts aux collectivités territoriales		-166 941		48 610 696
Total		-166 941		48 610 696

ACTION**08 – Fonctionnement**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
08 – Fonctionnement		300 000 157 293	300 000 157 293		300 000 241 236	300 000 241 236

Ces frais sont en totalité imputés sur le programme 793, bien que concernant également le programme 794.

Le développement du nouveau système de gestion informatisé des aides débuté en 2018 a été finalisé en 2021.

Les frais de mission liés au contrôle s'élèvent à 2 677,56 € en CP et correspondent aux frais de déplacement sur sites (11 opérations de contrôle en 2021).

Électrification rurale

Programme n° 793 | Justification au premier euro

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	300 000	157 293	300 000	241 236
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	157 293	300 000	241 236
Total	300 000	157 293	300 000	241 236

ACTION**09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000	500 000		500 000 25 912	500 000 25 912

Les demandes d'aides au titre de cette action doivent être présentées par l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité concernée, qui précise le projet de ligne très haute tension et les travaux envisagés. La décision d'attribution d'une aide ne peut intervenir que si la déclaration d'utilité publique a fait l'objet d'une publication au Journal officiel. De plus, les aides ne sont versées que si la demande d'aide est accompagnée d'une attestation établie par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement et certifiant qu'après autorisation d'exécution, délivrance du permis de construire, accords amiables des propriétaires et/ou mise en servitude légale par décision préfectorale, les travaux de construction des lignes très haute tension ont effectivement commencé. L'avis du gestionnaire de réseaux concerné doit être sollicité ; en cas d'avis défavorable, l'avis du Conseil à l'électrification rurale mentionné au 9ème alinéa du I de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales est également sollicité.

Le service de gestion du CAS FACE n'a enregistré aucune demande au titre de ce sous-programme en 2021, mais a procédé au versement de subventions d'opérations validées antérieurement.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	500 000		500 000	25 912
Transferts aux collectivités territoriales				25 912
Transferts aux autres collectivités	500 000		500 000	

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Total	500 000		500 000	25 912

ACTION

10 – Intempéries

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>						
10 – Intempéries		7 000 000	7 000 000 0		7 000 000 6 481 412	7 000 000 6 481 412

Aucun aléa climatique marquant n'a été recensé en 2021. Le niveau d'engagement est donc nul.

En revanche les paiements se poursuivent sur des opérations programmées antérieurement : ouragan Irma sur St-Barthélémy et St-Martin en 2017, évènement neige en 2019, diverses tempêtes sur les côtes de la métropole.

Cette action a pour objet d'aider au renforcement anticipé de départs de réseaux endommagés par des intempéries, voire à l'enfouissement de ces départs si cette opération est de nature à réduire les risques de destruction en cas d'intempéries ultérieures.

L'aide porte sur le surcoût relatif au renforcement ou à l'enfouissement des portions de réseaux à reconstruire, la part correspondant à la remise en état du réseau étant à la charge du gestionnaire du réseau de distribution.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	7 000 000		7 000 000	6 481 412
Transferts aux collectivités territoriales				6 481 412
Transferts aux autres collectivités	7 000 000		7 000 000	
Total	7 000 000		7 000 000	6 481 412

Électrification rurale

Programme n° 793 | Justification au premier euro

ACTION**11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		98 000 000	98 000 000		98 000 000	98 000 000
		96 979 675	96 979 675		10 229 932	10 229 932

Le nouveau sous-programme regroupe dorénavant les deux anciennes rubriques de fils nus et fils nus de faible section.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	98 000 000	96 979 675	98 000 000	10 229 932
Transferts aux collectivités territoriales		96 979 675		10 229 932
Transferts aux autres collectivités	98 000 000		98 000 000	
Total	98 000 000	96 979 675	98 000 000	10 229 932